

Rapport annuel 2022 du Service de sécurité incendie Ensemble avec fierté pour servir et protéger

Magog, le 4 juillet 2023 – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Magog a récemment déposé son rapport annuel 2022. La présidente de la Commission de la sécurité incendie et des mesures d’urgence, M^{me} Nathalie Laporte, en a fait la présentation lors de la séance du conseil municipal du lundi 3 juillet. Le document relate les principales statistiques d’intervention et d’éducation du public de même que les activités de prévention réalisées dans la dernière année. Il peut être consulté sur le site Internet de la Ville au ville.magog.qc.ca/ssi.

« En 2022, nous avons mis en place notre vision organisationnelle *Ensemble avec fierté pour servir et protéger*. Elle guide nos actions afin de maintenir un niveau de service basé sur l’excellence », affirme le directeur du Service de sécurité incendie, M. Sylvain Arteau. « Notre rapport annuel témoigne de l’engagement des équipes d’intervention et de prévention à offrir les meilleurs services aux Magogoises et aux Magogois. »

Parmi les faits saillants, notons :

- 1 270 appels de toute nature reçus en 2022 comparativement à 1 237 en 2021. De ce nombre, 61 % des appels étaient de nature incendie (58 incendies en 2022) et 39 % concernaient les premiers répondants.
- 86 % du temps de réponse est de 10 minutes et moins. Grâce à l’implantation du service à temps plein de 10 pompiers disponibles 24 h/7 jours, le temps de mobilisation des équipes est de moins de 90 secondes lors d’un appel.
- La moyenne du temps de réponse pour l’ensemble du territoire démontre la rapidité d’intervention des équipes, même dans les secteurs plus éloignés :

Priorité 1 Interventions incendie, sauvetages nautiques, sauvetages sur glace, urgence en milieux isolés, accidents de la route	6 minutes 46 secondes
Périmètre urbain	5 minutes 37 secondes



Périmètre non urbain	10 minutes 20 secondes
Premiers répondants	5 minutes 56 secondes

- Les pertes matérielles attribuables aux incendies sur le territoire couvert par le Service de sécurité incendie de Magog s'élèvent à 1 019 625 \$ en 2022 comparativement à 6 329 571 \$ lors de l'année précédente. Cet écart est attribuable au fait qu'en 2021, trois incendies dans des industries avaient causé des pertes importantes.
- Un total de 1 110 activités de prévention a été réalisé au cours de l'année 2022. De ce nombre, 30 % concernent un soutien en assistance et conseils aux citoyens, 23 % en support aux équipes d'opérations et 22 % en inspections périodiques des risques reliées au schéma de couverture de risque en prévention.
- 100 % des logements visés par le schéma de couverture de risques ont été sensibilisés afin de produire leur fiche d'auto-inspection (valider la présence et la conformité des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et du numéro civique). Un taux de réponse de réponse de 49 % a été obtenu.
- 61 activités d'éducation du public ont été réalisées. Parmi celles-ci : exercices d'évacuation dans les écoles, commerces et RPA, publication d'articles de sensibilisation dans les outils de communication de la Ville, visites de la caserne par des écoles et des centres de la petite enfance et journée portes ouvertes lors de la Semaine de prévention des incendies.

Pour consulter le rapport annuel dans son intégralité, les citoyens sont invités à le télécharger à l'adresse suivante : ville.magog.qc.ca/ssi.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

